

Conseil de Paris : Intervention d'Anne Hidalgo sur la politique en faveur de la vie nocturne

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues,

Les massacres de Paris, en 2015, et d'Orlando, tout récemment, nous ont rappelé de la plus douloureuse des manières que si la vie nocturne était un enjeu social et économique, elle était aussi un enjeu éminemment politique.

En la défendant et en la promouvant, ce sont les valeurs fondamentales de la société parisienne que nous réaffirmons face à tous ceux qui les détestent et voudraient les voir remises en cause. L'ouverture, le cosmopolitisme, la tolérance et l'échange ont toujours eu libre cours dans notre ville à la nuit tombée. Renoncer à cette liberté, c'est renoncer à notre liberté.

Il nous revient donc aujourd'hui d'encourager, de sécuriser et de soutenir toutes celles et ceux qui ouvrent à tous, avec les portes de la nuit, les portes du possible. Il nous revient d'offrir à chacun de vivre ce cadeau qu'est la nuit. Il nous revient de permettre à chacun, pour reprendre les mots de Léon Paul Fargue dans *Le piéton de Paris*, de « boire le lait divin que versent les nuits blanches ».

Déterminés à soutenir encore plus fortement nos lieux tiers, nos espaces de rencontres, nous engageons cette année près de 12 millions d'euros pour mener une politique pour la vie nocturne ambitieuse, en lien avec tous les acteurs du secteur, les associations de riverains et tous les Parisiens.

La nuit est évidemment, pour beaucoup, un temps de repos. C'est aussi un temps de travail pour certains : à Paris, plus de 600.000 emplois sont concernés. C'est enfin un temps social différent, centré sur le partage, les rencontres, la culture, qui participe de l'identité parisienne. Tour à tour, chacun d'entre nous connaît ces trois nuits. Les opposer les unes aux autres serait vain. Notre défi, ensemble, est d'en définir les principes de cohabitation.

La vie nocturne parisienne est aujourd'hui riche et intense : notre ville compte plus de 800 établissements ayant une autorisation de nuit et plus de 4.000 terrasses ouvertes le soir. Nous soutenons cette dynamique en encourageant la création de nouveaux espaces nocturnes, notamment dans le cadre de l'appel à idées pour 25 pavillons parisiens et de l'appel à projets « Inventons la Métropole ».

Depuis 2001, nous avons multiplié les initiatives nocturnes avec Nuit Blanche, la Nuit des Débats, la Nuit de l'Accessibilité ou encore la Nuit des Musées. Nous soutenons de nombreuses initiatives privées originales qui viennent diversifier les activités nocturnes, comme « Paris à la Belle Etoile » ou la « Nuit de la Littérature ».

L'extension des horaires des services et des espaces publics a permis d'adapter l'offre d'activités au rythme de vie des Parisiens. Depuis 2 ans, nous avons ainsi étendu les horaires d'ouverture de 44 équipements sportifs et augmenté le nombre de nocturnes dans les piscines parisiennes. Plusieurs ludothèques proposent aux adolescents des ouvertures jusqu'à 22h plusieurs soirs dans l'année. Depuis cette année, la plupart des grands parcs et jardins parisiens sont ouverts la nuit – 7 jours sur 7 pendant l'été.

L'amélioration de l'offre de transports nocturnes et de sa visibilité constitue également un axe de travail important. Nous avons d'ores et déjà œuvré à l'extension des horaires du métro le week-end, au renforcement du réseau Noctilien, à la mise en place de dispositifs spécifiques comme lors de Nuit Blanche, à l'adaptation des taxis parisiens, à l'accompagnement des offres de transport alternatif.

Notre ville accuse un retard préjudiciable sur la question des transports en commun nocturnes et nous réclamons auprès de la Région Ile-de-France, du STIF et de la RATP une amélioration de la carte des Noctiliens ainsi qu'une ouverture plus tardive de certaines lignes de métro.

Nous pensons que la concertation et la participation citoyenne doivent être au cœur de notre projet. C'est dans cette perspective que nous avons installé en 2014 le premier Conseil Parisien de la Nuit, constitué de 400 acteurs issus d'institutions, d'organismes spécialisés, d'associations, de syndicats, d'organisations professionnelles et d'entreprises. Cette nouvelle instance a pour mission d'accompagner le développement des activités nocturnes tout en maintenant un juste équilibre entre les intérêts de chacun.

Nous avons récemment validé dans ce cadre un manifeste de la vie nocturne dans lequel la Ville s'engage et invite les acteurs de la nuit et les citoyens à se mobiliser pour s'emparer de ces enjeux. Je souhaite que les Parisiens soient associés à cette démarche. Nous organiserons dans ce but, à l'automne, la désignation d'un comité des usagers par tirage au sort.

Parce que la nuit doit être accessible à tous, nous œuvrons également à renforcer l'accessibilité des établissements nocturnes aux personnes en situation de handicap. Et parce que l'exclusion sociale sévit aussi la nuit, nous intervenons pour mettre à l'abri les publics vulnérables, notamment les femmes et mineurs isolés.

Dans une ville dense et mixte (Paris étant la deuxième ville la plus dense au monde après Seoul), offrir une nuit respectueuse implique de multiplier les dispositifs de médiation. Près de 150.000€ sont dédiés chaque année au soutien et au développement de dispositifs de prévention ou de médiation tels que « Fêtez Clairs », les Pierrots de la Nuit ou le Collectif « Culture Bar Bars ». Cette année, pour la première fois, la Ville de Paris organisera des campagnes de sensibilisation des noctambules dans certains quartiers festifs.

Afin de mieux prévenir et sanctionner les actes d'incivilités, la brigade centrale de lutte contre les incivilités rassemblera près de 320 agents capables d'intervenir sur l'espace public la nuit. Des agents de la DPE et de la DEVE viendront également renforcer les effectifs de la DPP.

Des formations croisées entre intervenants de la collectivité, de la Préfecture de Police et des associations sont organisées à partir de cette année afin de construire une culture commune d'intervention sur l'ensemble du territoire. Nous avons constitué un réseau des élus référents nuit, présents dans les vingt arrondissements, auquel s'ajoute un référent nuit dans chaque direction de la Ville.

Nous allons déployer cette année, dans 5 quartiers, le dispositif « bruitparif », permettant d'objectiver les nuisances sonores et de mettre en place un accompagnement des établissements lorsque les nuisances sont avérées. Deux commissions consultatives de régulation des débits de boisson seront en outre créées, dans les 10e et 11e arrondissements.

Parce que la nuit parisienne mérite qu'on la célèbre et qu'on la partage, nous améliorerons notre stratégie de promotion. Le Conseil Parisien de la Nuit a attiré l'attention de plusieurs capitales européennes et doit être prochainement décliné à Londres. Je propose que Paris organise en 2017 une rencontre internationale des maires de la nuit pour échanger nos idées et poursuivre la construction d'un réseau des villes dédié à la nuit.

Nous continuerons à renforcer notre rayonnement international et je me réjouis que le Schéma de développement touristique de Paris intègre une importante dimension liée à la nuit. Je souhaite en particulier que nous promouvions activement et largement la culture LGBT, qui participe de la singularité de la nuit parisienne. La quinzaine LGBT inaugurée cette année sera l'occasion de belles fêtes dans nos quartiers. Nous veillerons à ce que les lesbiennes, gays, bi et trans continuent d'être partie prenante d'un monde de la nuit au sein duquel ils doivent pouvoir se sentir à la fois en liberté et en sécurité.

Mes chers collègues, singulière autant que l'est Paris, la nuit parisienne a besoin, dans la période que nous traversons, d'être soutenue par un véritable consensus : le consensus d'une société soucieuse de ne rien renier et de ne rien refouler de son désir de liberté. Avec les professionnels et les amateurs de la nuit, et dans le respect des riverains, nous nous attacherons à défendre ce qui est un élément clé de notre patrimoine commun.

Je remercie Frédéric Hocquard et tous mes adjoints que je sais engagés en faveur de la construction d'une politique transversale permettant à notre ville de proposer une nuit animée, vivante et respectueuse de tous. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61